

Pour diffusion immédiate

Daniel Lucier nommé maire suppléant de Brossard

Brossard, le 16 mars 2017 – Lors de l'assemblée publique du 14 mars dernier, le conseil municipal de Brossard a désigné monsieur Daniel Lucier, conseiller municipal (secteurs M-N), pour agir à titre de maire suppléant.



Cette nomination est entrée en vigueur le 15 mars 2017, et ce, pour une durée indéterminée.

M. Lucier possède et exerce les pouvoirs du maire lorsque celui-ci est absent du territoire ou est dans l'impossibilité de remplir les devoirs liés à sa charge.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311